



**ALTUR INVESTISSEMENT ENTRE AU CAPITAL DE BIOBANK,
LA 1^{ÈRE} BANQUE FRANÇAISE D'OS D'ORIGINE HUMAINE**

- 12 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2017
- 2 500 clients chirurgiens orthopédiques et dentaires

Paris, le 20 juillet 2018 – ALTUR INVESTISSEMENT (Euronext - FRO010395681 - ALTUR) annonce aujourd'hui son investissement dans la société BIOBank, la 1^{ère} banque française d'os d'origine humaine (allogreffes).

Une belle PME en forte croissance

BIOBank obtient, traite, transforme et distribue des greffons osseux à destination de patients nécessitant des greffes osseuses orthopédiques ou dentaires (mâchoires et gencives).

Les produits BIOBank sont utilisés à des fins de comblement osseux, pour la réparation de fractures, les augmentations de volume osseux (en dentaire), et le curetage de tumeurs osseuses bénignes.

Aujourd'hui, BIOBank réalise un chiffre d'affaires d'environ 12 millions d'euros qui lui permet d'être leader en France auprès d'une clientèle composée de 2 500 chirurgiens orthopédiques et dentaires.

Deuxième investissement d'ALTUR INVESTISSEMENT en 2018

A l'occasion de cette opération, le management de BIOBank, emmené par Patrick Joucla, se renforce largement au capital de la société, aux côtés d'ALTUR INVESTISSEMENT, New-Alpha Verto et Capital Croissance.

Le montant de l'opération reste confidentiel.

ALTUR INVESTISSEMENT souhaite, comme pour l'ensemble de son portefeuille, permettre à BIOBank d'accélérer sa croissance nationale et internationale.

François Lombard, Gérant d'ALTUR INVESTISSEMENT, déclare :

« Après notre investissement dans Demarne, cette nouvelle prise de participation s'inscrit parfaitement dans notre stratégie ciblant des entreprises familiales et patrimoniales non cotées, en forte croissance.

BIOBank est une société que nous suivons depuis environ dix ans. En une décennie, son chiffre d'affaires est passé de 3 millions d'euros pour atteindre 12 millions d'euros aujourd'hui. Avec ce premier investissement dans BIOBank, nous sommes très heureux de nous inscrire dans une nouvelle étape de croissance de cette PME à fort potentiel. Nous l'accompagnerons dans son plan de développement national et international ambitieux, tant par croissance organique que croissance externe, porté par son dirigeant Patrick Joucla depuis 2017. Je tiens également à féliciter le travail remarquable réalisé par l'équipe de management, Hervé Meslin, Raphaël Bardonnnet et Audrey Zazzera, qui ont su insuffler et structurer une croissance organique solide. »

À PROPOS D'ALTUR INVESTISSEMENT

ALTUR INVESTISSEMENT a vocation à accompagner – en tant qu'investisseur de référence ou coinvestisseur – des PME familiales et patrimoniales et ETI en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO).

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR – Euronext : Compartiment C

Prochain rendez-vous :

25 septembre 2018 : Résultats semestriels au 30 juin 2018

Composition du portefeuille

A ce jour, les actifs financiers d'ALTUR INVESTISSEMENT sont répartis au sein de 18 sociétés et 1 FPCI dans des secteurs stratégiques :

Santé :

- *Aston Medical*, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou ;
- *Menix*, leader français des prothèses orthopédiques et des implants dentaires ;
- *BIOBank* : leader français dans le secteur des allogreffes ;
- FPCI Capital Santé I, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé.

Services externalisés :

- *Complétude*, n°2 du soutien scolaire en France ;
- *Dromadaire*, spécialiste de l'envoi de cartes de vœux sur Internet ;
- *Kinougarde*, spécialiste de la garde d'enfants à domicile ;
- *Log-S*, spécialiste des solutions logistiques e-commerce et retail.

Distribution spécialisée :

- *Carven*, distributeur de prêt-à-porter sous la marque Carven ;
- *Solem*, spécialiste de la production de programmeurs pour l'irrigation et de boîtiers pour la téléassistance ;
- *La Foir'Fouille*, leader français de la distribution de produits à prix discount ;
- *Demarne*, spécialiste de l'importation et du commerce de gros des produits de la mer.

Industrie :

- *Cepane/Cevino Glass (Le Kap Verre et les Miroiteries Dubrulle)*, spécialiste de la transformation de verre plat et la pose de vitrage ;
- *Sermeta*, leader mondial des échangeurs thermiques en inox pour chaudières gaz à condensation ;
- *Pellenc Selective Technologies*, un des leaders mondiaux du tri sélectif des déchets ;
- *Countum*, leader français du comptage industriel et transactionnel de produits pétroliers ainsi que d'hydrocarbures gazeux et liquides via Satam et Meci.

Hôtellerie :

- *Novotel Nancy Ouest*, établissement 4 étoiles sous contrat de management avec le Groupe Accor ;
- *Mercury Metz Centre*, établissement 4 étoiles sous contrat de management avec le Groupe Accor ;
- *Mercury Nice Notre Dame*, établissement de 198 chambres.

Contacts

Altur Investissement
François Lombard ou
Bertrand Cavalié
Tél. : 01 53 43 03 03

ACTUS finance & communication
Jean-Michel Marmillon
Relations Presse
Tél. : 01 53 67 36 73
jmmarmillon@actus.fr

ACTUS finance & communication
Caroline Lesage
Relations Investisseurs
Tél. : 01 53 67 36 79
clesage@actus.fr

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci-après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.